

SUD

Syndicat SUD TELECOM REUNION

Des activités de télécommunications de l'Océan Indien
BP 70236 - 97493 Sainte Clotilde Cedex
syndicatsudtelecom.reunion@gmail.com

☎ 0262 98 05 27



Sainte-Clotilde le 9 juillet 2015

Objet : Préavis de grève

Monsieur le Directeur de la DO Réunion Mayotte,

Le Syndicat SUD a l'honneur de déposer un préavis de grève pour une durée illimitée à partir lundi 27 juillet 2015. Il débutera à 6 H 00.
Ce préavis de grève couvre l'ensemble du personnel d'Orange SA de Mayotte, fonctionnaires, salariés de droit privé ou de droit public.

Ce préavis est motivé par les revendications suivantes :

• Contre la décision unilatérale en juin 2015 du DO du gel du projet d'accord :

« Orange SA – DO Réunion Mayotte
Etablissement secondaire Mayotte
Mesures salariales spécifiques destinées aux salariés contractuels de droit privé »

• Pour valider et acter les mesures proposées et annoncées lors de la séance du mardi 5 mai 2015 à Mamoudzou à savoir : 120 euros mensuels par salarié avec effet rétroactif à 2012.

• Pour définir cette prime pèreme comme prime ultra-marine

• Afin de réduire le taux de précarité notamment dans les points de vente, il sera procédé à 3 recrutements externes selon le calendrier ci-dessous :

- au S2 2015, un recrutement externe de vendeur dans le domaine commercial en point de vente
- en 2016, 2 recrutements externes dont 1 vendeur sur le domaine commercial en point de vente et 1 dans le domaine de l'intervention à l'UI.

2- Afin de favoriser l'intégration professionnelle des jeunes à Mayotte, il sera procédé :

- au recrutement de 2 emplois d'avenir répartis comme suit : 1 au S2 2015 et 1 au S1 2016
- au recrutement de 2 alternants, selon les dispositifs existants à Mayotte, à répartir entre le domaine commercial et technique avec un appel à candidature en 2015.

3- En 2015, une attention toute particulière sera portée pour la reconnaissance des compétences des salariées femme exerçant en point de vente.

4- Un état des lieux en matière de formation commerciale et technique sera établi par un groupe de travail (qui sera défini au plus tard avant la fin du T3 2015) qui établira, un plan d'action afin de corriger les écarts éventuels qui existeraient par rapport au département de la Réunion.
Il sera également étudié la possibilité de la mise en place de formations certifiantes.

Soyez assuré, Monsieur le Directeur, de notre parfaite considération.

Copie à : Directeurs de SBRCO, UI, AE, Madame le DRH et le Responsable des Relations Sociales

Le Secrétaire de SUD Telecom Réunion

0639 61 53 74
0629 00 31 25
SUD